



Bilan des recensements en hivernage  
du pigeon ramier (*Columba palumbus*)  
Saison 2009/2010



(Source photo : Dominique GEST)

## 1. Introduction

De 1990 à 1997, cinq départements (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Lot-et-Garonne et Gers) ont réalisé des dénombrements de pigeons ramiers hivernants dans leurs secteurs agricoles. Depuis 1998, les départements du Tarn-et-Garonne, de la Gironde, de la Dordogne et du Lot les ont rejoints. Depuis 2005, le département de la Vienne réalise également le suivi de l'hivernage. Depuis 2006, les autres départements de la région Poitou-Charentes les ont rejoints. Depuis 2008, les départements du Loir-et-Cher, Loiret et Cher (Région Centre) réalisent également le suivi. Et depuis 2009, le département de l'Indre-et-Loire (Région Centre) réalise également le suivi en hivernage.

Ces comptages, dans les 16 départements participants, nous informent annuellement sur un niveau minimum de population et sur la distribution des oiseaux dans l'espace et dans le temps.

Les différences interannuelles servent d'indicateur pour juger de l'évolution de ces populations hivernantes.

### 1.1 Présentation des zones de suivi

En Aquitaine et Midi-Pyrénées, la zone d'étude occupe une superficie d'environ 800 000 hectares. Bien que le pourcentage de couverture arborée varie entre 15 et 40 % de la superficie de chaque département, l'exploitation agricole du territoire est importante et les cultures de maïs peuvent représenter, notamment, 25 à 26 % de la superficie agricole utile.

En Poitou-Charentes, sur les sols les moins fertiles, forêts et prairies couvrent de grands espaces, souvent bocagers. À l'inverse, les labours dominent dans les plaines découvertes où les cultures de maïs représentent 12% de la surface agricole utile.

Dans le Centre, la zone d'étude est la Sologne qui est une région naturelle française. La région englobe une partie des actuels départements du Loiret et du Loir-et-Cher, ainsi qu'une petite partie du Cher et s'étend sur près de 500 000 hectares. La Sologne est occupée aux trois quarts de l'espace par la forêt et comporte 12 000 ha d'étangs (soit 2 % de son territoire - soit plus de trois mille étangs).

En Seine-Maritime, les 50 000 hectares de forêt domaniale sont à plus de 80% recouvertes par le hêtre.

### 1.2 Méthodologie en zone agricole

En zone agricole, l'organisation de ces recensements repose le plus souvent sur des réseaux d'observateurs bénévoles. Ces opérations sont mensuelles et coordonnées aux dates retenues en Péninsule Ibérique. Les comptages ont un caractère « flash » et tous les dortoirs susceptibles d'abriter des pigeons ramiers sont visités. Les recensements se réalisent à l'aube, l'observateur occupe son poste avant le lever du jour. La veille dans l'après-midi, une estimation des pigeons entrant au dortoir est réalisée et le point de concentration est repéré. Cette donnée est utilisée comme valeur du nombre des pigeons du dortoir si, au matin du jour de recensement, les conditions climatiques empêchent la réalisation correcte du dénombrement. Les Pigeons ramiers sont comptés lorsqu'ils abandonnent le dortoir de façon naturelle, par eux-mêmes, sans intervention pour forcer leur départ. Dans certains cas, le recensement est réalisé jusqu'à midi, bien que généralement, le départ ait lieu dans les deux heures après les premières lueurs du jour.

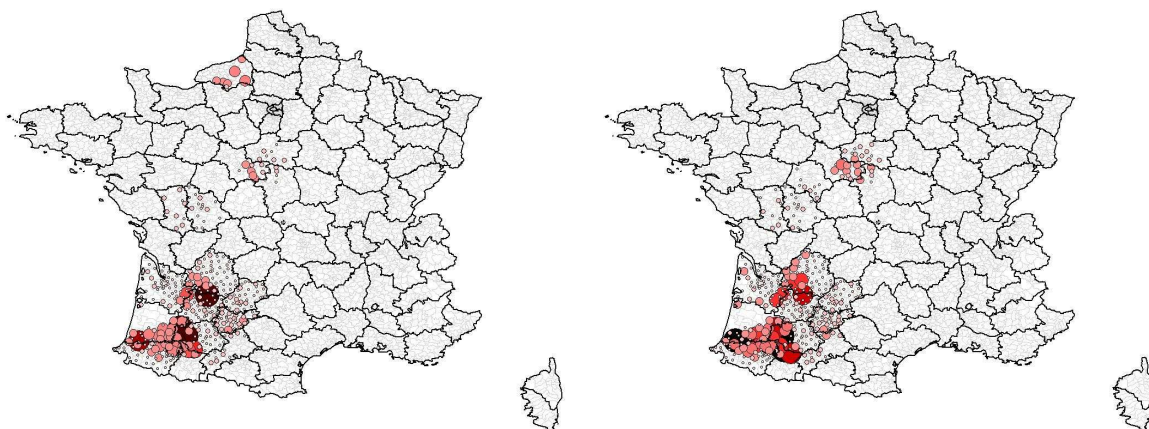
### 1.3 Méthodologie en zone forestière

Les oiseaux sont dispersés le soir en forêt mais concentrés en milieu de journée autour des grandes cultures enclavées. Les recensements nécessitent de survoler les lisières des plaines agricoles afin d'effaroucher les oiseaux posés sur les arbres ; ceux-ci se regroupant alors en un vol appréciable par l'observateur.

Les tracés de prospection sont préétablis et respectés d'un comptage à l'autre, la répartition des observateurs professionnels fédéraux étant également identique. Ils sont effectués simultanément une fois par mois en décembre et janvier. Pour éviter les contraintes tant météorologiques que réglementaires, deux à trois samedi par mois sont réservés pour la réalisation du comptage. Seul celui ayant connu les conditions les plus favorables pour les circuits est retenu. Le survol des pourtours des zones de gagnages est effectué en milieu de journée (période de regroupement), en avion à basse altitude (100-150 m) afin de lever les oiseaux pour estimer leur nombre.

### 2. Résultats de l'hivernage

Départements	Décembre 2009	Janvier 2010
Dordogne	16 100	35 300
Gironde	19 275	32 025
Landes	87 502	189 911
Lot-et-Garonne	79 390	36 020
Pyrénées-Atlantiques	90 630	122 735
<b>AQUITAINE</b>	<b>292 495</b>	<b>411 395</b>
Haute-Garonne	1 200	2 500
Gers	473 700	478 370
Lot	2 940	2 940
Hautes-Pyrénées	25 760	239 210
Tarn-et-Garonne	8 730	7 100
<b>MIDI-PYRENEES</b>	<b>512 330</b>	<b>730 120</b>
Cher	884	3 887
Indre et Loire	-	820
Loir-et-Cher	9 100	20 040
Loiret	1 229	3 983
<b>CENTRE</b>	<b>11 213</b>	<b>28 730</b>
Deux-Sèvres	3 085	1 841
Vienne	1 330	1 625
<b>POITOU-CHARENTES</b>	<b>4 415</b>	<b>3 466</b>
Seine-Maritime	29 074	NC
<b>HAUTE-NORMANDIE</b>	<b>29 074</b>	<b>NC</b>
<b>TOTAL</b>	<b>849 527</b>	<b>1 173 711</b>



*Répartition des effectifs hivernants de pigeons ramiers  
(Carte de gauche : décembre 2009, carte de droite : janvier 2010).*

#### Sud Ouest de la France (Aquitaine et Midi-Pyrénées) :

En 2009/2010, le nombre maximum de pigeons ramiers observés en hivernage en zone agricole dans le Sud Ouest de la France se constate au mois de janvier, contrairement aux années antérieures. Il est aux alentours de 1 141 515 oiseaux sur l'ensemble de la zone d'étude. Le département du Gers présente un effectif hivernant correspondant à 42% de la population hivernante en zone agricole dans le sud ouest de la France, les Hautes-Pyrénées sont à 21%, les Landes à 16,5% et les Pyrénées-Atlantiques à 10,75%. Ces quatre départements présentent sur leur zone d'hivernage 90,25% des effectifs hivernants dans le sud-ouest de la France.

En zone forestière, en décembre 2009, les oiseaux hivernant étaient estimés à 5 988 dont 60 % stationnaient dans le département de la Gironde.

#### Centre :

En 2009/2010, le nombre maximum de pigeons ramiers observés en hivernage dans la région Centre se constate également au mois de janvier, avec 28 730 oiseaux. Le département du Loir-et-Cher présente un effectif hivernant correspondant à près de 70% de la population hivernante de la région Centre.

#### Poitou-Charentes :

En 2009/2010, les effectifs hivernants en région Poitou-Charentes oscillent aux alentours de 4 000 oiseaux avec plus de 75% des effectifs recensés dans les Deux-Sèvres en décembre 2009.

#### Seine-Maritime :

Le suivi des effectifs hivernants n'a pu être effectué qu'au mois de décembre de part les conditions météorologiques. Les effectifs se situent aux environs de 29 000 oiseaux.

### **3. Commentaires**

En décembre 2009, un peu plus de 849 000 oiseaux ont passé l'hiver sur l'ensemble de la zone d'étude. En Aquitaine et Midi-Pyrénées, ceux sont un peu plus de 804 000 oiseaux qui ont séjourné dans la région. Quantitativement, c'est une des plus faibles années en terme d'hivernage du pigeon ramier, comparé à décembre 2008 où plus de 1 457 000 oiseaux étaient recensés. Plusieurs facteurs peuvent expliquer en partie cette tendance : un automne plutôt clément qui a retardé la migration des oiseaux sur leur site d'hivernage, des conditions de fructification variable... En région Centre, cette tendance est aussi

visible puisque cette année les effectifs étaient de 11 200 oiseaux comparés à l'année précédente où les effectifs étaient de 23 350.

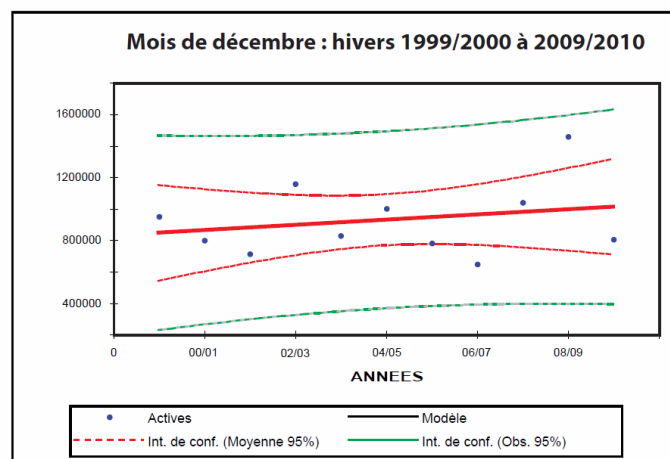
En janvier 2010, la tendance n'est pas aussi tranchée, les effectifs, sont au nombre de 1.173.700 sur l'ensemble de la zone d'étude. Sur les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, les effectifs sont de 1 141 500 oiseaux, ce qui représente l'année la plus intense en terme d'hivernage du pigeon ramier. Tout comme, en région Centre où les effectifs sont passés de 21 000 oiseaux en janvier 2009 contre 28 700 en janvier 2010.

En zone forestière (Landes et Gironde), les effectifs étaient moindre puisque seulement 6.000 oiseaux étaient comptabilisés en décembre 2009.

Les cartographies nous renseignent sur la répartition spatio-temporelle des effectifs sur l'ensemble de la zone d'étude. Par rapport aux années précédentes, il semble qu'une nouvelle zone d'hivernage se constitue à l'intersection des départements Gironde, Lot-et-Garonne et Dordogne. Cette répartition est différente entre décembre 2009 et janvier 2010 où l'on observe une intensification des noyaux principaux et une augmentation des effectifs en région Centre.

En Seine Maritime, une grosse quantité de faines laissait présager un hivernage important. En résumé, il y a eu moins d'oiseaux que sur les 2 dernières années à forte production de faines (2004 et 2006) avec plus de 60 000 oiseaux mais 10 fois plus d'oiseaux que sur les années avec très peu de faines.

#### **4. Tendance d'évolution de la population entre 1999 et 2010 en Aquitaine et Midi-Pyrénées**



**La moyenne sur les 11 années est de 926 206 oiseaux**

La tendance d'évolution de la population de pigeon ramier dans le Sud-Ouest de la France depuis 1999 est significative. On peut voir que l'année 2006 se situe hors de l'intervalle de confiance à 0,95. La valeur observée est donc inférieure à celle prédite par le modèle. Cette valeur en 2006 est révélatrice d'un phénomène dans le fonctionnement de l'hivernage, probablement dû à l'effet « mulching ».